

# Réunion thématique Fos Tonkin

## L'historique, le projet

### Synthèse

Date et heure : 14 octobre 2010 à 19 heures

Lieu : Théâtre de Fos-sur-Mer

Durée : 3 heures 05

Participants : Environ 90 personnes

## **I. Ouverture**

Monsieur Michel STEINER, membre de la CPDP Fos Tonkin, annonce qu'il remplace Monsieur DUBOUT pour présider cette réunion.

Monsieur René RAIMONDI, Maire de Fos-sur-Mer, déplore que les débats publics soient aussi peu suivis, prouvant le désintérêt des populations. Il espère que cette réunion sera l'occasion d'apporter des réponses aux questions demeurées en suspens.

Monsieur STEINER indique que cette cinquième réunion permet d'aborder plus en détail le projet de Fos Tonkin, en mettant tout d'abord en exergue l'aspect historique du site. Les questions et les remarques des participants doivent permettre de développer le débat et d'orienter le maître d'ouvrage dans ses choix.

Monsieur Georges JAIS, membre de la CPDP Fos Tonkin, rappelle les règles à respecter pour la bonne tenue des réunions.

## **II. Première partie – De la création de Fos Tonkin aux besoins actuels**

### **1. Présentation par le maître d'ouvrage, Elengy**

Monsieur Gilles BAVUZ, Directeur technique Elengy, propose de profiter de cette réunion pour tenter de répondre aux questions posées lors des débats précédents. Il indique qu'Elengy exploite trois terminaux méthaniers en France, et offre un service de regazéification à ses clients. Il précise que ces trois terminaux sont régulés : les tarifs d'accès sont fixés par l'Etat, sur proposition de la commission de régulation de l'énergie.

Monsieur BAVUZ rappelle que le terminal de Tonkin, mis en service en 1972, a déjà accueilli 5 000 navires. 90 salariés y travaillent, auxquels s'ajoutent environ 60 personnes par an. L'ambition est de poursuivre l'exploitation pendant 20 années supplémentaires, sachant que ce site ne permet pas d'accueillir des navires de plus de 75 000 mètres cubes. Il ne s'agit pas d'augmenter la capacité d'émission, qui restera à 7 milliards de mètres cubes, mais d'accroître la capacité de stockage à 240 000 mètres cubes afin d'offrir davantage de souplesse aux clients. Cependant, le nombre de bateaux accueillis devrait diminuer du fait de la taille plus importante des navires.

Monsieur Christian MALACAN, Directeur des sites Elengy Fos-sur-Mer, explique que le gaz naturel arrive au terminal sous forme liquide à -160°, le rôle d'Elengy consistant à le regazéifier. Trois méthodes permettent de réchauffer le gaz pour y parvenir. La première est de profiter de la présence d'Air Liquide pour mettre en place des synergies et bénéficier d'apports d'eau chaude et

d'azote. La seconde est de considérer l'eau de mer comme une source chaude. La troisième est de brûler du gaz naturel. Ces trois modes impactent différemment l'environnement.

Le projet Cap Tonkin permettra de maintenir les synergies avec Air Liquide et d'étudier de nouvelles synergies. Des études seront également menées pour injecter de l'eau de javel de manière pulsée afin de réduire les quantités utilisées, et pour trouver un produit de substitution à l'eau de javel. Enfin, ce projet permettra de remplacer les 9 regazéificateurs autonomes par un nouveau plus performant.

## **2. Echanges avec la salle**

Monsieur Maurice ESCOUBET s'interroge sur la transformation des particules chimiques rejetées dans l'eau.

Monsieur MALACAN explique que le processus chimique est complexe, mais affirme que les quantités de chlores rejetées sont divisées par dix. Des explications supplémentaires seront apportées lors de la réunion du 4 novembre.

Monsieur Romuald MEUNIER, président de l'association MCTB Golfe de Fos environnement, souhaite savoir comment sera utilisé l'espace libéré lorsque les deux réservoirs seront démantelés.

Monsieur BAVUZ affirme qu'il n'est pas prévu de construire de nouveaux réservoirs.

Le deuxième adjoint de la ville de Fos-sur-Mer souhaite connaître le nombre de mètres cubes d'eau de javel rejetés quotidiennement par le site.

Monsieur MALACAN indique que 850 mètres cubes d'eau de javel ont été rejetés en 2009, soient 2,32 mètres cubes par jour en moyenne.

Monsieur Bernard FOURNIER affirme que la rénovation du terminal méthanier n'est pas nécessaire au vu des besoins, et rappelle qu'en 2002, un référendum avait rejeté la possibilité d'installer le terminal méthanier au Cavaou. Il semblerait que les débats publics ne servent à rien.

Monsieur BAVUZ souligne que le projet a simplement pour ambition de rénover une installation qui a fait preuve de son sérieux et de son utilité depuis 1972.

Monsieur ESCOUBET souhaite savoir si des métaux lourds sont rejetés dans la mer.

Monsieur MALACAN répète que seul un produit est ajouté durant le processus, l'eau ne faisant que ruisseler sur les installations. Il n'existe donc pas de prise de métaux lourds dans le site.

Monsieur MEUNIER déplore l'accumulation des rejets, le terminal du Tonkin n'étant pas le seul en cause.

Monsieur BAVUZ estime que seule l'administration peut apporter une vision exhaustive sur cette question.

Un habitant de Fos-sur-Mer estime que la présence de vie marine à la sortie du terminal ne constitue pas une preuve de l'absence de rejet de polluants.

Monsieur BAVUZ indique que des prélèvements ont été effectués et qu'il n'existe aucune accumulation de chlore dans les moules.

### 3. Interventions

Monsieur Renaud SPAZZI, Directeur de l'aménagement du GPMM, présente la position du Port vis-à-vis du projet Cap Tonkin. Il rappelle le contexte historique qui a conduit à choisir le site du Tonkin, et souligne que si ce site est inapte à recevoir des navires de très grandes caractéristiques, il est adapté aux navires de petite taille. En termes industriels, ce site permet de valoriser des infrastructures et des connexions existantes.

Monsieur Daniel MOUTET, habitant de Fos-sur-Mer, rappelle que l'emplacement de Fos Tonkin avait été choisi parce que loin de tout chenalage de bateaux. Il estime par ailleurs que déplacer l'appontement constituerait une grosse erreur, nuisible aux activités de pêche. De plus, il importe de réduire les rejets d'eau de mer chlorée, qui ne sont pas sans effet sur le développement des moules. Enfin, il serait souhaitable que les associations reviennent dans le débat public.

Monsieur SPAZZI rappelle que la nécessité pour un terminal méthanier est de ne pas être placé sur un chenal de navigation.

Monsieur BAVUZ prend note de la préférence exprimée par Monsieur MOUTET pour la rénovation de l'appontement en place, et précise que le choix entre les deux solutions n'est pas encore arrêté.

### 4. Echanges avec la salle

Un conseiller municipal de Fos-sur-Mer souhaiterait que soit présentée la stratégie globale du Port pour les années à venir.

Monsieur SPAZZI répond que la vision stratégique de l'aménagement de la zone de Fos peut être présentée, sachant qu'elle est tributaire de contraintes économiques évolutives qui échappent aux aménageurs.

Monsieur Marc REVERCHON, Président du conseil de développement du GPMM, indique que le débat public s'organise autour de projets précis. Cependant, une réflexion est en cours pour faire évoluer ce débat vers des visions plus stratégiques.

Monsieur RAIMONDI rappelle que le Port avait prévu d'organiser un grand débat public sur son développement, ce qui n'a jamais été le cas.

Monsieur SPAZZI explique que le contexte de réforme du port n'a pas permis de mener un tel débat. De plus, la mise en œuvre est complexe au vu des interfaces avec la CNDP.

Monsieur MEUNIER constate que trois nouvelles zones construites sur la mer sont envisagées, rendant ainsi la ZIP de Fos extensible. Il s'étonne que les industriels puissent décider de s'installer de la sorte, sans aucune concertation.

Monsieur SPAZZI répond que par définition, un port est un lieu d'interfaces entre la terre et la mer, la frontière entre les deux pouvant évoluer. Cependant, il n'est pas question que ces aménagements se fassent sans concertation.

### **III. Deuxième partie – Le projet**

#### **1. Présentation par le maître d'ouvrage, Elengy**

Monsieur Pierre BREBAN, Directeur du projet Elengy se propose de répondre à trois questions :

Pourquoi construire sur la parcelle à l'est du terminal ? L'objectif est de maintenir un haut niveau de sécurité, aussi bien pour l'exploitation que pour le chantier, tout en maintenant le service aux clients. Cependant, la zone nord-est de cette parcelle ne sera pas utilisée afin de protéger les espèces qui y vivent. En outre, la zone libérée par le démantèlement des deux réservoirs permettra de développer de nouvelles synergies.

Quel est l'impact visuel du nouveau réservoir ? La hauteur du réservoir 4 ne sera pas supérieure à celle du réservoir 3. De plus, le terminal de Fos Tonkin étant loin des habitations, son impact visuel est réduit.

Comment la sécurité industrielle sera-t-elle améliorée ? Depuis 38 ans, aucun incident n'ayant impacté l'extérieur du site n'est à déplorer. Pour autant, et bien qu'aucune habitation ne se trouve à proximité, des études de danger sont menées. Le projet apportera toutefois des améliorations puisque les réservoirs à simple intégrité seront remplacés par un réservoir à intégrité totale construit selon des techniques plus récentes. De plus, les bras de déchargement seront dotés de dispositifs de déconnexion d'urgence.

#### **2. Echanges avec la salle**

Monsieur Alain LAURENT, habitant de Fos-sur-Mer, souhaite savoir si la nouvelle construction va générer une ZPE, comme c'est le cas au Cavaou.

Monsieur BREBAN constate qu'actuellement, malgré les distances d'effet, ces zones ne sont pas interdites au public. Il convient cependant d'y maîtriser l'urbanisation.

Monsieur BAVUZ précise que sur le site de Cavaou, l'ambition était d'empêcher une trop grande affluence sur les plages proches du terminal.

Monsieur MOUTET estime que les photographies présentées par le maître d'œuvre minimisent l'impact visuel véritable.

Monsieur BREBAN affirme que l'objectif n'est pas de limiter l'impact véritable, mais de présenter la réalité des installations. Le réservoir sera plus important que les deux réservoirs actuels, ses dimensions seront de 90 mètres de diamètre et de 53 mètres de hauteur.

Monsieur ESCOUBET s'interroge sur la provenance de la pollution qui apparaît sur les photographies. Par ailleurs, il s'enquiert des mesures de sécurité envisagées lorsque les deux installations fonctionneront simultanément.

Monsieur BREBAN indique qu'il ne s'agit pas de pollution : la faible profondeur explique la couleur de l'eau. S'agissant de la mise en service, elle sera progressive et l'utilisation du nouveau réservoir impliquera la fermeture des deux autres. Des précautions devront être prises, mais elles sont maîtrisées.

Monsieur STEINER fait état d'une question écrite relative aux quantités d'eau prélevées quotidiennement.

Monsieur MALACAN répond que 300 000 mètres cubes d'eau de mer sont prélevés en moyenne.

Monsieur GARCIA, habitant de Fos-sur-Mer, insiste sur les bénéfices d'un tel projet en termes d'emplois. S'il devait être refusé à Fos-sur-Mer, où serait-il réalisé ?

Monsieur BAVUZ explique que toute activité commerciale nécessite des clients. Le maître d'ouvrage se décidera donc au vu des remarques du public et de la viabilité économique du projet, sachant qu'il n'envisage pas l'échec de son projet.

Monsieur POMMARD, adjoint au Maire de Fos-sur-Mer, revient sur l'impact visuel et souligne que les bacs actuels se voient déjà depuis Cornillon. Par ailleurs, un incident relativement important s'est produit récemment, impactant certainement l'atmosphère.

Monsieur BAVUZ confirme que les réservoirs sont visibles depuis Cornillon. Il confirme également qu'un problème d'avitaillement est survenu, mais qu'il ne concernait pas le GNL. Les équipes d'exploitation du terminal ne sont donc pas concernées.

Monsieur MOUTET déplore les accidents survenus dans l'enceinte du terminal, dont certains ont provoqué des décès. Le risque n'est donc pas nul.

Monsieur BAVUZ explique qu'il était question des incidents ayant eu des impacts aux alentours du terminal. Il n'a cependant pas connaissance d'accidents industriels ayant entraîné des décès.

### **3. Interventions**

Monsieur Reda SAKER, délégué syndical CGT Elengy, déplore les contre-vérités exprimées durant le débat et affirme que la sécurité constitue la préoccupation principale du terminal méthanier. Par ailleurs, l'impact sur l'environnement n'est certes pas neutre, mais il est régulé. Enfin, les salariés se posent de nombreuses questions quant à l'avenir de leur site, et ont souffert de l'image négative que l'installation de Cavaou a générée.

Monsieur Robert ROZY, Secrétaire CHSCT des sites de Cavaou et Tonkin, déplore l'état des marais situés derrière le terminal. Il précise que l'eau pompée quotidiennement provient également du Rhône, et qu'elle est particulièrement chargée en métaux lourds. Cependant, les impacts du chlore sur les moules et les poissons semblent négligeables.

Monsieur Romuald MEUNIER donne lecture d'une déclaration préliminaire au nom de son association. S'agissant de l'adaptation de l'appontement, il semble préférable de construire un nouveau quai, car le dérangement de la faune et de la flore ne sera pas aggravé, la sécurité sera supérieure, et l'aire de retournement sera plus importante. En revanche, il est regrettable que le projet ne prévoie pas de réduction de l'impact visuel, puisque la hauteur du nouveau réservoir ne sera pas réduite. Un règlement spécifique aux aménagements du port permettrait de mieux encadrer les nouvelles installations. Enfin, le rejet d'eau chloré ne sera pas réduit, et des mesures devront être prises.

Monsieur Frédéric AUCHER, Secrétaire général, indique que des précisions seront apportées rapidement sur le pacte de concertation.

#### **4. Echanges avec la salle**

Monsieur RAIMONDI souligne que 7 500 hectares des 9 000 hectares de la ville de Fos sont consacrés au domaine industriel et que les cercles de danger couvrent les trois quarts de la ville. Dans ce contexte, les Fosséens ont tendance à exprimer une réaction de rejet pour tout nouveau projet. Par ailleurs, cette nouvelle installation doit être l'occasion de réduire les pollutions. Enfin, s'agissant du pacte de concertation, il convient de rester prudent, car le Port a trop souvent l'habitude de passer outre la concertation. Un tel pacte nécessite en effet des parties sincères et honnêtes.

Monsieur MOUTET rappelle que son combat a pour objectif de limiter les impacts des nouvelles installations et ne va pas à l'encontre des activités de GDF. Il estime en outre que construire un nouveau quai à l'emplacement envisagé anéantirait les frayères des poissons. Enfin, il souhaite savoir si les bras de déchargement installés à Cavaou sont à déconnexion rapide.

Monsieur BAVUZ confirme que tous les nouveaux bras de déchargement sont à déconnexion rapide.

Monsieur GARCIA ne comprend pas les oppositions qui existent en termes de hauteur, et fait état de nombreuses installations relativement hautes.

Monsieur MEUNIER confirme la nécessité de mettre en place un règlement pour éviter que chacun construise comme il l'entend. Il est optimiste et espère que les rapports entre les différentes parties s'amélioreront, dans l'intérêt du débat.

Monsieur BAVUZ estime que le débat a progressé, même si toutes les réponses n'ont pas pu être apportées durant cette réunion.

#### **IV. Clôture de la réunion**

Monsieur STEINER remercie les différents intervenants qui ont apporté des éléments importants quant à la rénovation du terminal de Fos Tonkin. Il espère que chaque participant a reçu les réponses qu'il espérait et souligne que d'importantes interrogations portent sur les risques industriels, les rejets chlorés et la réglementation.

Monsieur STEINER conclut la réunion en annonçant que les CPDP ont reçu quatre cahiers d'acteurs (deux par projet), et 66 questions écrites. Par ailleurs, le succès des sites ne se dément pas.